

STOP SUICIDÉ

OBJECTIFS



2012



◆ SOMMAIRE

PRÉSENTATION	page 03
OBJECTIFS 2012	page 04
SENSIBILISATION GÉNÉRALE	page 05
MÉDIAS	page 06
RENFORCEMENT DU RÉSEAU	page 07
JOURNÉE MONDIALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE	page 08
PRÉVENTION CIBLÉE	page 09
SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE	page 10
SENSIBILISATION EN FORMATION SUPÉRIEURE	page 11
BUDGET	pages 12-13



◆ PRÉSENTATION

STOP SUICIDE a été fondé en 2000 par un groupe de collégiens genevois. Choqués par le suicide d'un de leurs amis, et révoltés par la réaction passive des autorités scolaires, ils organisent une marche silencieuse dans les rues de la ville pour provoquer une prise de conscience et lever le tabou. Quelques mois plus tard, ils créent une association dont la mission est de parler et de faire parler du suicide des jeunes, et d'augmenter les possibilités de prévention.

Aujourd'hui, STOP SUICIDE est toujours un mouvement de jeunes et travaille en collaboration avec les acteurs de la prévention du suicide en Suisse romande, ainsi qu'avec plusieurs cantons, pour la prévention du suicide des jeunes.

La prévention du suicide est une nécessité en Suisse. Pour qu'elle soit efficace, il y a lieu de parler de ce fléau sans tabou et de le considérer comme un problème à part entière. L'engagement de STOP SUICIDE vise à montrer que le suicide n'est pas une fatalité et que sa prévention est possible.

STOP SUICIDE est un mouvement entièrement géré par des jeunes qui mène ses activités autour de trois axes :

Un travail d'information à grande échelle qui met l'accent sur la sensibilisation du grand public au suicide des jeunes, afin que chacune et chacun soit informé-e et outillé-e, et que le suicide ne soit plus un tabou.

Un engagement en faveur d'une politique publique de prévention du suicide, pour que le suicide soit pris en compte en tant que problème de santé publique, et qu'il soit prévenu notamment par la mise en place de mesures de protection.

Une prévention de proximité directement auprès des jeunes. Ce travail de terrain s'organise principalement dans les milieux fréquentés par les jeunes (écoles, maisons de quartiers, foyers pour adolescent-e-s, places de jeux) sous la forme, le plus souvent, de rencontres informelles, afin d'offrir un espace d'expression et de diffuser les numéros d'aide et les lieux de ressources.

◆ OBJECTIFS 2012

En Suisse, le suicide est la première cause de mortalité des jeunes entre 15 et 29 ans. Selon les données de l'Office fédéral de la statistique 147 cas ont été enregistrés dans cette tranche d'âge en 2009, soit un suicide de jeune tous les 3 jours. Ces chiffres représentent 13% des suicides tous âges confondus. (1)

En parallèle à ces résultats, il est important de rappeler que les données de l'OFS ne tiennent pas compte des tentatives de suicide. Les chiffres des tentatives sont très difficilement calculables car seulement une minorité des personnes qui en commettent une reçoivent un traitement médical. Selon le rapport de l'Office fédéral de la santé publique sur le suicide et la prévention du suicide en Suisse (réponse au postulat Widmer, 2005), il y a entre 20'000 et 25'000 tentatives par an en Suisse. En outre, d'après ce même rapport «10 % des Suisses commettent une ou plusieurs

tentatives de suicide au cours de leur existence, et une personne sur deux fait état, dans le cadre d'enquêtes épidémiologiques rétrospectives, de pensées suicidaires ». (2)

Face à l'ampleur du suicide des jeunes, il y a lieu de réfléchir aux différents moyens qui permettent de mettre en œuvre une aide concrète destinée aux jeunes en souffrance et en questionnement. Un effort indispensable et indiscutable doit être entrepris afin que la Suisse ne paraisse plus parmi les pays ayant un taux de suicide des jeunes plus élevé que la moyenne.

Pour y apporter sa contribution, STOP SUICIDE a défini ses objectifs et les présente en différents programmes de prévention et de sensibilisation. L'ensemble des programmes de STOP SUICIDE trouve sa résonance dans un vaste champ de prévention et de

promotion de la santé. STOP SUICIDE compte notamment sur son large réseau de partenaires qui constitue une aide précieuse pour toutes ses activités.

STOP SUICIDE a aussi la forte volonté, qu'elle concrétise depuis sa création, de consacrer toute son énergie et son travail à des programmes de prévention et non à une gestion administrative lourde. STOP SUICIDE garantit par ailleurs une transparence totale de sa gestion financière. Toutes ces informations sont disponibles sur Internet et les règles en la matière sont fixées par une Charte votée par l'Assemblée générale de STOP SUICIDE également à consulter sur Internet. (3)

Les pages qui suivent présentent les objectifs pour 2012 des 7 programmes d'activités de STOP SUICIDE.

(1) www.stopsuicide.ch/statistiques

(2) www.stopsuicide.ch/rapport-du-conseil-federal

(3) www.stopsuicide.ch/stop-suicide-c-est

1 SENSIBILISATION GÉNÉRALE

Réponse au demande d'aide

Relayer les demandes d'aide vers des institution adaptées et compétentes. Faire le lien avec nos partenaires.

Suivi des travaux de recherche

Informers, orienter et documenter les personnes désirant réaliser un travail sur le suicide.

Information et sensibilisation par Internet

Assurer une présence visible et pertinente de la prévention du suicide sur Internet, diffuser de l'information générale ainsi que les lieux d'aide et de ressources.

Permettre la mise en place de mesures de protection et de sécurisation

Diminuer la facilité du suicide depuis les ponts. Diminuer l'accessibilité aux armes à feu.

Participation à des congrès et à des conférences

Se tenir informé de l'état et de l'évolution de la prévention du suicide et d'autres domaines relatifs. Faire connaître le travail de STOP SUICIDE.

Information

Suivre la recherche scientifique et les publications éditoriales, assurer la formation des collaborateurs, informer sur le travail de STOP SUICIDE.

Événements

Sensibiliser la population et spécifiquement les jeunes à l'aide d'événements tous publics.

Nos objectifs

Sensibiliser les journalistes à une médiatisation prudente et respectueuse.

Mettre en place des **modules de formation** pour les journalistes sur la médiatisation du suicide.

Surveiller le traitement médiatique du suicide et réagir en cas de couverture inadéquate.

Nos outils

Veille médiatique

Lettres d'avertissement aux médias

Plaintes au conseil suisse de la presse

Opérations d'information et de sensibilisation auprès des rédactions et des journalistes

Organisation d'événements de formation destinés aux futurs journalistes

Mise en ligne d'informations à l'usage des professionnels des médias

Nos partenaires

Service de la santé publique de l'Etat de Vaud (Département de la santé et de l'action sociale), Initiative pour la prévention du suicide en Suisse (IPSILON), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Conseil suisse de la presse, Formations romandes en journalisme

3 RENFORCEMENT DU RÉSEAU

Nos objectifs

Favoriser les **collaborations** et les échanges d'expériences avec les autres organismes de promotion de la santé et de prévention en Suisse.

Favoriser une **évolution** de la législation suisse vers une plus grande prise en compte de la problématique du suicide.

Améliorer la cohérence et la **coordination** des actions de prévention du suicide en Suisse.

Nos outils

Rencontres avec des institutions de promotion de la santé et de prévention

Collaborations avec les différents acteurs de prévention du suicide en Suisse

Envois d'e-mails d'information réguliers à l'ensemble du réseau

Conception d'un outil romand de promotion de la santé mentale pour les jeunes, avec la collaboration du réseau

Diffusion de la campagne du 10 septembre dans toute la Suisse

Informations aux autorités publiques

4 JOURNÉE MONDIALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Campagne de sensibilisation

Nos objectifs

Sensibiliser le grand public et les jeunes à la question du suicide des jeunes.

Déstigmatiser la thématique du suicide en faisant connaître les lieux d'aide.

Une date à retenir ?
Le 10 septembre



Badge de la campagne 2011

Nos outils

De nombreux événements publics autour de la Journée mondiale

Une campagne à grande échelle : affichage public dans les communes de Suisse romande (75 communes en 2011), affichage dans les Transports publics genevois, dans les lieux culturels et les espaces d'accueil pour les jeunes

Actions de proximité auprès des jeunes en Romandie : discussions, ateliers, distribution de matériel, événements festifs, stands, etc.

Campagne médiatique

Nos partenaires

Tout le réseau de STOP SUICIDE, les experts de la prévention, les lieux d'accueil de jeunes (maisons de quartier, Semestres de motivation, foyers, festivals, etc.), les communes romandes, les Centre d'Action Sociale (CAS), les thérapeutes accompagnants

5 PRÉVENTION CIBLÉE

Prévention auprès de catégories spécifiques de population

Nos objectifs

Prévenir le suicide auprès de catégories de jeunes particulières (jeunes en rupture, jeunes homosexuel-le-s, détenus en milieu carcéral, travail avec les pairs, etc.) selon leurs spécificités ou leur âge.

Informer les lieux d'accueil de ces populations sur les possibilités de prévention.

Nos outils

Événements ou actions de prévention (discussions, ateliers, etc.)

Participation à des événements ou des soirées organisées par des tiers (festivals de musiques, concerts, journées santé, animations communales, etc.)

Formation de jeunes pour tenir des stands de prévention du suicide

Distribution de matériel de prévention



SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

Sensibilisation dans les réseaux de jeunes & Promotion d'une prévention du suicide en milieu scolaire

Motiver et soutenir des actions de prévention du suicide dans les réseaux de jeunes, sensibiliser les jeunes d'âge scolaire à la prévention du suicide.

Rencontres et contacts informels avec les associations d'étudiant-e-s et de jeunes

Partenariat pour la mise en place d'actions

Mise à disposition du matériel et de l'équipe de STOP SUICIDE

Contribuer à la prévention du suicide en milieu scolaire en collaboration avec les professionnel-le-s en charge des questions de prévention et de promotion de la santé dans les établissements.

Collaboration avec le Service de Santé de la Jeunesse

Contacts réguliers avec les différents partenaires en charge de la formation et de l'éducation

Informier les établissements scolaires sur la problématique suicidaire chez les jeunes et sur la prévention.

Rencontres avec les directions d'établissements scolaires, les enseignant-e-s, les groupes santé

Envoi régulier d'informations aux établissements scolaires

Rencontres avec les écoles privées

Rencontres avec les Associations de parents d'élèves

7 SENSIBILISATION EN FORMATION SUPERIEURE

Opérations de sensibilisation auprès des étudiant-e-s et des autorités des écoles supérieures (Universités, HES)

Nos objectifs

Sensibiliser les autorités universitaires et des écoles supérieures à la problématique du suicide des jeunes et à sa prévention.

Informer les étudiant-e-s sur les lieux d'aide existants et sur les moyens possibles d'aider un-e ami-e.

Nos outils

Événements de sensibilisation

Collaborations avec les professionnel-le-s chargé-e-s de la promotion de la santé et de la prévention dans ces écoles

Participations à des événements mis en place par les écoles elles-mêmes (journées santé, plates-formes de prévention, etc.)

Nos partenaires

Associations d'étudiants, Antenne santé et Centre de conseil psychologique de l'UNIGE, Observatoire de la vie étudiante de l'UNIGE, Université de Lausanne, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, HES-SO

BUDGET ENTRÉES

Subventions publiques	140'000
Dépt. des affaires régionales, de l'économie et de la santé de l'État de Genève	65'000
Dépt. de la santé et de l'action sociale de l'État de Vaud	55'000
Communes	20'000
Cotisations	2800
Cotisations personnes physiques	2000
Cotisations personnes morales	800
Dons de bénévolat (non monétaire)	51'360 *
Subventions de fonds privés	20'000
Recherche de fonds privés	90'563
TOTAL DES ENCAISSEMENTS	304'723

BUDGET CHARGES

CHARGES DIRECTES PAR PROGRAMME

1. SENSIBILISATION GÉNÉRALE	17'850
2. MÉDIAS	4'600
3. RENFORCEMENT DU RÉSEAU	4'700
4. CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 10 SEPTEMBRE	47'350
5. PRÉVENTION CIBLÉE	6'500
6. SENSIBILISATION EN FORMATION SUPÉRIEURE	4'200
7. SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE	6'300

Charges de personnel 133'163

Charges d'exploitation et administration 24'200

Frais du Comité directeur 4'500

Frais de bénévolat (non monétaire) 51'360 *

TOTAL DES DÉPENSES

304'723

* Bénévolat

Les 51'360 CHF indiqués ici dans les charges représentent ce que STOP SUICIDE devrait dépenser si le travail bénévole réalisé à l'association était rémunéré. Ils sont reportés dans les entrées comme don de main d'œuvre à l'association. Ils représentent 7 employés donnant 3 heures par semaine, 10 membres de comité donnant 3h par mois, et 5 bénévoles donnant chacun-e 1h par semaine, à 30 CHF de l'heure.

Le budget 2012 est présenté ici dans une version simplifiée, pour un confort de lecture. Pour obtenir un budget détaillé par programme, contactez info@stopsuicide.ch





STOP SUiCiDE
Genève 2012

C/o Maison des Associations · Rue des Savoises 15 · 1205 Genève | +41(0)22 320 55 67 | info@stopsuicide.ch | CCP 17-296132-8
www.stopsuicide.ch

